

COMMUNE DE RIOM

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE RIOM

(PUY-DE-DOME)

*

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

**Effectif légal du Conseil
Municipal : 33**

**Nombre de Conseillers
en exercice : 33**

**Nombre de Conseillers
présents ou représentés :**

30

Nombre de votants :

30

**Date de convocation :
15 septembre 2017**

**Date d'affichage :
28 septembre 2017**

L'AN deux mille dix-sept, le **21 septembre** le Conseil Municipal de la Ville de Riom, convoqué le 15 septembre, s'est réuni en session ordinaire, à 19 heures 00, à la Maison des Associations, Salle Attiret-Mannevil, sous la présidence de **Monsieur Pierre PECOUL, Maire**

PRESENTS :

MM. BIONNIER, BOISSET, BOUCHET (à partir de la question n° 19), CERLES, Mme CHIESA, M. DIOGON, Mme FLORI-DUTOUR, MM. FRIAUD, GRENET, Mmes GRENET, LAFOND, M. LAMY (jusqu'à la question n° 31), Mmes MACHANEK, MOLLON, MONCEL, MONTFORT, MM. PAILLONCY, PERGET, Mme PICHARD, M. PRADEAU (à partir de la question n° 7), Mme RAMBAUX, M. RESSOUCHE, Mmes SANNAT, SCHOTTEY, M. VERMOREL, Mme VILLER (à partir de la question n° 10).

ABSENTS :

M. Yannick BONNET, Conseiller Municipal
a donné pouvoir à Pierre CERLES

M. Boris BOUCHET, Conseiller Municipal
a donné pouvoir à Pierrette CHIESA jusqu'à la question n° 18

Mme Nadine CHAMPEL, Conseillère Municipale
absente

Mme José DUBREUIL, Conseillère Municipale
a donné pouvoir à Boris BOUCHET

M. Jacques LAMY, Maire-Adjoint
absent à partir de la question n° 32

Mme Emilie LARRIEU, Conseillère Municipale Déléguée
absente

M. Jean MAZERON, Conseiller Municipal
a donné pouvoir à Jacque DIOGON

M. François PRADEAU, Conseiller Municipal
absent jusqu'à la question n° 6

M. Thierry ROUX, Conseiller Municipal
a donné pouvoir à Nicole PICHARD

Mme Catherine VILLER, Conseillère Municipale
absente jusqu'à la question n° 9

<> <> <> <>

Secrétaire de Séance : Stéphanie FLORI-DUTOUR

Accusé de réception en préfecture
063-216303008-20170921-DELIB170936-DE
Date de télétransmission : 03/10/2017
Date de réception préfecture : 03/10/2017

RIOM

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 21 SEPTEMBRE 2017**

QUESTION N° 36

OBJET : Fonds d'Initiatives Sportives : Championnat de France cycliste de la gendarmerie

RAPPORTEUR : Daniel GRENET

Question étudiée par la Commission n° 3 « Qualité de vie et animation » qui s'est réunie le mercredi 6 septembre 2017.

Le Fonds d'Initiatives Sportives prévu au budget vise à aider les clubs sportifs, lors de manifestations exceptionnelles, ou qui ont à engager des dépenses supplémentaires à destination d'un public spécifique.

Dans ce cadre, il est proposé de verser une subvention dans les conditions suivantes.

Le Comité d'organisation de la gendarmerie a organisé à Riom le Championnat de France de cyclisme de la gendarmerie, course Nationale regroupant de nombreux coureurs.

L'accueil de cette manifestation d'envergure contribue au dynamisme et au rayonnement du sport sur le territoire de Riom.

Il est proposé de verser une subvention de 5 000 € dans le cadre du Fonds d'Initiatives Sportives afin de contribuer à la prise en charge de cet évènement.

Cette subvention concrétise l'intérêt de notre Commune pour le sport de haut niveau.

Les crédits seront prélevés sur le Fonds d'Initiatives Sportives, imputation 924-40, article 6574, enveloppe 2916, dont le solde sera alors de 1 700 €.

Le Conseil Municipal est invité à :

- approuver le versement d'une subvention de 5 000 € à l'Association Cyclisme Gendarmerie

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A ADOPTE

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

RIOM, le 21 septembre 2017

Le Maire,

signé

Pierre PECOUL